



### Budget 2016 stable

**Malgré un contexte général plutôt imprévisible, avec notamment des difficultés liées au franc fort, la Municipalité de Montreux reste optimiste et confiante. Elle présente un budget 2016 avec une marge d'autofinancement en légère progression et un déficit à peine plus élevé qu'en 2015. Le contrôle strict des charges maîtrisables a permis une économie d'un demi-million de francs.**

Sur une enveloppe globale d'environ 140 millions de francs, le budget 2016 de la Commune présente une perte de 2.3 millions de francs (2'337'155), soit 30'000 francs de plus qu'en 2015. La marge d'autofinancement de 3.8 millions s'améliore légèrement (3'873'593 mio en 2016 contre 3'605'797 mio en 2015).

Pour préparer son budget 2016, la Municipalité a une nouvelle fois porté une grande attention aux charges dont elle a le contrôle, notamment à celles liées aux biens, services et marchandises, ainsi qu'aux aides et subventions. Son analyse critique et détaillée du budget présenté par les Directions a permis de réduire les dépenses des biens, services et marchandises d'un demi-million par rapport au budget 2015.

Les charges totales 2016 sont estimées à quelque 141 millions de francs (140'649'309 mio pour 2016, contre 146'299'439 mio en 2015). La baisse est attribuable à une participation moindre aux charges de collectivités publiques. Celle-ci diminue de près de 3.5 millions de francs (7.8%) par rapport au budget 2015. La facture sociale baisse de 4.5 millions de francs, mais les charges de transports publics augmentent par contre légèrement, tout comme les coûts liés à la sécurité et à la santé publique. Autre facteur de la baisse des charges, le transfert à Association Régionale de l'Action Sociale (ARAS) du personnel de l'Agence intercommunale d'assurances sociales et du Centre social intercommunal représente une diminution des dépenses liées au personnel de près de 3.4 millions de francs.

Au chapitre des recettes, la Commune s'attend à percevoir 138 millions de francs (138'312'154 mio en 2016, contre 143'991'536 mio en 2015), en baisse de quelque 5.5 millions de francs par rapport au budget 2015. La variation résulte en grande partie des mécanismes de la péréquation et du calcul de la facture sociale, ainsi que du transfert du Centre social intercommunal à l'ARAS. Du côté des recettes fiscales, estimées à un peu plus de 91 millions de francs (91'685'000 en 2016 contre 89'276'000 en 2015), la Commune s'attend une légère hausse de 1.5 % en ce qui concerne l'impôt sur les personnes physiques en raison de l'augmentation de la population et des revenus. L'impôt sur les personnes morales reste stable.

En ce qui concerne les aides et subventions, l'enveloppe globale s'élève à 20.3 millions de francs (20'258'872 mio), représentant une diminution de 12.1% par rapport à 2015, principalement imputable aux dépenses moindres liées à la sécurité sociale.

Au chapitre des investissements, la Municipalité prévoit d'injecter un montant de 20 millions de francs (33 mio en 2015, 50 mio en 2014), pour moitié dans la réalisation de projets en cours, dont les terrains de sport de la Saussaz, ou les finitions du parc Donner, et pour moitié dans la réalisation de nouveaux projets, comme la construction d'une déchèterie fixe à Chailly, la sécurisation de plusieurs passages à niveau, ou encore divers projets d'entretien du patrimoine.

En conclusion, la Municipalité se réjouit de pouvoir poursuivre sa politique d'investissement, tout en visant un résultat aussi proche que possible de l'équilibre. Ainsi, l'effort entrepris durant ces dernières années pour améliorer les infrastructures communales, ceci grâce aux réserves accumulées, sera maintenu. La vigilance reste cependant de mise, vu la relative modestie de la marge d'autofinancement.

La Municipalité

*Pour obtenir des informations complémentaires, veuillez vous adresser à :*

M. L. Wehrli, Syndic et Député	079 221 80 62
M. P. Rochat, Conseiller Municipal	079 448 67 02
M. S. Gard, Chef du service des finances	021 962 77 90